

CABINET RAPHAEL SIBEONI

S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros – R.C.S. Nanterre 452 740 707
SIRET 452 740 707 000 32 – APE 6920 Z
4 rue Pierret – 92200 NEUILLY SUR SEINE
TEL. : 01.47.85.76.35

Centre Syrien de Médias et de la Liberté d'expression

Association sans but lucratif (loi du 1er juillet 1901)
déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 2004

Siège social : 17, Passage de la Main d'Or 75011 Paris

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2012

COMMISSAIRES AUX COMPTES ◆◆◆ EXPERTS-COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES
S.A.S. INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS – COMPTABLES DE PARIS

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec Monsieur MAZEN DARWISH

Monsieur MAZEN DARWISH a avancé des fonds à votre association sans aucune stipulation d'intérêts.

Le solde des avances effectuées s'établit à 15.067 € au 31 décembre.

Fait à Neuilly, le 10 juin 2023

Cabinet Raphaël SIBEONI



R.SIBEONI

CABINET RAPHAEL SIBEONI

S.A.S. au capital de 10 000,00 Euros – R.C.S. Nanterre 452 740 707

SIRET 452 740 707 000 32 – APE 6920 Z

4 rue Pierret – 92200 NEUILLY SUR SEINE

TEL. : 01.47.85.76.35

Centre Syrien de Médias et de la Liberté d'expression

Association sans but lucratif (loi du 1er juillet 1901)

déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 2004

Siège social : 17, Passage de la Main d'Or 75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES ◆◆◆ EXPERTS-COMPTABLES

MEMBRE DE LA COMPAGNIE REGIONALE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES DE VERSAILLES
S.A.S. INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE DES EXPERTS – COMPTABLES DE PARIS

Centre Syrien de Médias et de la Liberté d'expression

Association sans but lucratif (loi du 1er juillet 1901)
déclarée à la Préfecture de Police le 7 décembre 2004

Siège social : 17, Passage de la Main d'Or 75011 Paris

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
RELATIF A L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

OPINION

En exécution de la mission qui nous été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de de L'association Centre Syrien de Médias et de la Liberté d'expression relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtées dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés au Conseil d'Administration.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la trésorière.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly, le 10 juin 2023

Cabinet Raphaël SIBEONI



R.SIBEONI



Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2022



Téléphone :

Bilan Actif

SCM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/08/23
Devise d'édition EURO

	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	71 242	65 385	5 857	16 339
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	8 285		8 285	8 285
TOTAL I ACTIF IMMOBILISE	79 527	65 385	14 142	24 624
STOCKS ET EN-COURS				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CRÉANCES (3)				
Créances usagers et comptes rattachés				
Autres créances	135 161		135 161	292 122
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	199 801		199 801	21 282
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	9 827		9 827	10 176
TOTAL II ACTIF CIRCULANT	344 788		344 788	323 580
Frais d'émission d'emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	424 315	65 385	358 930	348 204
(1) Dont droit au bail		(2) Dont à moins d'un an	(3) Dont à moins d'un an	144 988
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Bilan Passif

SCM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/08/23
Devise d'édition EURO

	Net (N) 31/12/2022	Net (N-1) 31/12/2021
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves		
Report à nouveau sur gestion propre	142 293	391 868
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	(141 897)	(249 575)
Autres fonds associatifs		
Fonds associatif avec droit de reprise		
- Apports		
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
- Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Subventions d'investissement affectés à des biens renouvelables		
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL I FONDS ASSOCIATIFS	396	142 293
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL II PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources	275 264	
TOTAL III FONDS DEDIES	275 264	
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69	
Dettes fiscales et sociales	44 236	115 144
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	38 965	90 766
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL IV DETTES	83 270	205 911
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	358 930	348 204
(1) A plus d'un an	A moins d'un an	76 708
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Compte de Résultat en liste

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 02/08/23
 Devise d'édition EURO

SCM

	31/12/2022	31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) : - Ventes de marchandises - Production vendue [biens et services]		
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES		
Dont à l'exportation : - Production stockée - Production immobilisée - Produits nets partiels sur opérations à long terme - Subventions d'exploitation - Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges - Cotisations - Autres produits	1 381 049 8 029	826 562 36 418
TOTAL I PRODUITS D'EXPLOITATION	1 389 078	862 981
CHARGES D'EXPLOITATION (2) : - Achat de marchandises Variation de stocks - Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stocks - Autres achats et charges externes - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales - Dotations aux amortissements et aux provisions - Sur immobilisations : dotations aux amortissements - Sur immobilisations : dotations aux provisions - Sur actif circulant : dotations aux provisions - Pour risques et charges : dotations aux provisions - Subventions accordées par l'association - Autres charges	1 026 454 (45 879) 213 736 45 257 19 360 6	200 887 945 31 793 263 924 68 705 34 809
TOTAL II CHARGES D'EXPLOITATION	1 258 934	1 287 375
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	130 144	(424 395)
PRODUITS FINANCIERS : - De participation (3) - D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3) - Autres intérêts et produits assimilés (3) - Reprises sur provisions et transferts de charges - Différences positives de change - Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III PRODUITS FINANCIERS		
CHARGES FINANCIERES : - Dotations aux amortissements et aux provisions - Intérêts et charges assimilées (4) - Différences négatives de change - Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV CHARGES FINANCIERES		
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		

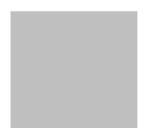
Compte de Résultat en liste - suite

Période du 01/01/22 au 31/12/22
 Edition du 02/08/23
 Devise d'édition EURO

SCM

	31/12/2022	31/12/2021
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	130 144	(424 395)
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
- Sur opérations de gestion		
- Sur opérations en capital		
- Reprises provisions et transferts de charges	3 224	
TOTAL V PRODUITS EXCEPTIONNELS	3 224	
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
- Sur opérations de gestion		231
- Sur opérations en capital		
- Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VI CHARGES EXCEPTIONNELLES		231
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 224	(231)
Impôts sur les bénéfices (VII)		
- Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (VIII)		177 319
- Engagements à réaliser sur ressources affectées (IX)	275 264	2 268
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	1 392 301	1 040 300
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	1 534 199	1 289 874
EXCEDENT OU DEFICIT	(141 897)	(249 575)
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
- Bénévolat		
- Prestations en nature		
- Dons en nature		
TOTAL		
CHARGES		
- Secours en nature		
- Mise à disposition gratuite de biens et services		
- Personnel bénévole		
TOTAL		

Détail des comptes



Détail des Comptes

SCM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 02/08/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat - Page 1 (Assoc)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
615600 MAINTENANCE	2 637,87	1 892,76	745,11	39,37
616000 PRIMES D'ASSURANCE		3 528,82	-3 528,82	-100,00
616200 ASSUR. OBLIGAT. DOMMAGE-CONSTR	218,33	218,34	-0,01	-0,00
617000 ETUDES ET RECHERCHES	12 250,00	28 266,17	-16 016,17	-56,66
618100 DOCUMENTATION GENERALE	1 717,44	2 405,50	-688,06	-28,60
618300 DOCUMENTATION TECHNIQUE	51 425,70	42 179,34	9 246,36	21,92
622600 HONORAIRES	79 297,87	64 574,42	14 723,45	22,80
623200 ECHANTILLONS VEDIO DESIGN	450,00	5 260,78	-4 810,78	-91,45
623400 CADEAUX A LA CLIENTELE	1 000,00		1 000,00	
623600 CATALOGUES ET IMPRIMES	558,46		558,46	
623700 PUBLICATIONS	8 094,94	5 388,04	2 706,90	50,24
624100 TRANSPORTS SUR ACHATS	294,04	220,58	73,46	33,30
625000 DEPLACEMENT. MISSIONS ET RECEPTIO	831,27		831,27	
625100 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	23 651,85	11 488,28	12 163,57	105,88
625500 FRAIS DE DEMENAGEMENT	3 402,70		3 402,70	
625600 MISSIONS	21 438,46	5 650,13	15 788,33	279,43
625700 RECEPTIONS	6 127,22	6 416,40	-289,18	-4,51
626000 FRAIS POSTAUX ET DE T+L+COMM.	2 319,13	2 521,23	-202,10	-8,02
627ATMFEEES BANK CARDS FEES	9 970,11	8 328,74	1 641,37	19,71
627CCO BANK FEES CREDIT COOPERATIFE		412,20	-412,20	-100,00
627CM BANK FEES CREDIT MUTUELLE	1 142,82	641,55	501,27	78,13
627GLS BANK FEES GLS		100,68	-100,68	-100,00
627POSTAL1 BANK POSTAL 1 FEES		87,49	-87,49	-100,00
627POSTAL2 BANK FEES POSTAL 2		25,00	-25,00	-100,00
627TRANSFER TRANSFER FEES	10 720,78	10 319,53	401,25	3,89
628000 DIVERS	7 336,00		7 336,00	
628100 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,..)	907,20	907,20		
Impôts, taxes et versements assimilés	-45 878,79	31 793,09	-77 671,88	-244,30
631000 IMPOTS TAXES & VERS. SUR REMUN	125,00	251,64	-126,64	-50,33
631100 TAXE SUR LES SALAIRES	-45 030,80	25 723,04	-70 753,84	-275,06
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE		4 765,06	-4 765,06	-100,00
633300 PART. EMPLOY. A FORM. PROF. C	-1 137,65		-1 137,65	
635400 DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIM	164,66	1 053,35	-888,69	-84,37
Salaires et traitements	213 735,89	263 923,69	-50 187,80	-19,02
641000 R+MUN+RATION DU PERSONNEL	60 594,74		60 594,74	
641100 SALAIRES APPOINTEMENTS	150 464,28	282 974,92	-132 510,64	-46,83
641200 CONGES PAYES	-2 344,35	-24 353,48	22 009,13	90,37
641400 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	695,60		695,60	
641420 INDEMNIT+ -RUPTURE CONVENTIONN	4 325,62	5 302,25	-976,63	-18,42
Charges sociales	45 257,42	68 705,43	-23 448,01	-34,13
645000 CHARGES DE SECUR. SOC. ET PREV	6 852,35		6 852,35	
645100 COTISATIONS URSSAF	30 448,14	52 907,54	-22 459,40	-42,45
645200 COTISATIONS AUX MUTUELLES	1 011,88	888,48	123,40	13,89
645300 COTISATIONS AUX CAISSES RETR.	8 266,26	14 303,77	-6 037,51	-42,21
645500 PREVOYANCE	-1 321,21	605,64	-1 926,85	-318,15
Dotations aux amortissements sur immobilisations	19 359,71	34 808,56	-15 448,85	-44,38
681000 DOTATIONS AUX AMORT. & AUX PRO	19 359,71	34 808,56	-15 448,85	-44,38
Autres charges	5,65		5,65	
658000 CHARGES DIVERSES GESTION COURA	5,65		5,65	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	1 258 934,08	1 287 375,28	-28 441,20	-2,21
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	130 143,75	-424 394,62	554 538,37	130,67
PRODUITS FINANCIERS				
CHARGES FINANCIERES				
X				

Détail des Comptes

SCM

Période du 01/01/22 au 31/12/22

Edition du 02/08/23

Devise d'édition EURO

© Sage - Ciel Etats comptables et fiscaux 16.10

Compte de Résultat - Page 2 (Assoc)

	Net	Net N-1	Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	En valeur	En %
3. RÉSULTAT COURANT AV. IMPOTS (I -II +III - IV)	130 143,75	-424 394,62	554 538,37	130,67
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Reprises provisions et transferts de charges	3 223,50		3 223,50	
789500 UTILISE DEFONDS REPORT+S & FO				
797000 TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPT.	3 223,50		3 223,50	
TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	3 223,50		3 223,50	
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		230,69	-230,69	-100,00
670000 CHARGES EXCEPTIONNELLES		230,69	-230,69	-100,00
Dotations aux amortissements et aux provisions				
689500 ENGAGEMENT RESSOURCE AFFECTEE				
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		230,69	-230,69	-100,00
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	3 223,50	-230,69	3 454,19	1497,33
Report ress. non utilisées ex. antérieurs (VIII)		177 319,19	-177 319,19	-100,00
789500 UTILISE DEFONDS REPORT+S & FO		177 319,19	-177 319,19	-100,00
Engagements à réaliser /ressources affectées (IX)	275 264,46	2 268,49	272 995,97	12034,26
689500 ENGAGEMENT RESSOURCE AFFECTEE	275 264,46	2 268,49	272 995,97	12034,26
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VIII)	1 392 301,33	1 040 299,85	352 001,48	33,84
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + IX)	1 534 198,54	1 289 874,46	244 324,08	18,94
EXCEDENT OU DEFICIT	-141 897,21	-249 574,61	107 677,40	43,14
Eval. des contributions volontaires en nature				
PRODUITS				
CHARGES				
X				

État des Créances et Dettes

SCM

Période du 01/01/22 au 31/12/22
Edition du 02/08/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres créances immobilisées			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Usagers			
Personnel et charges sociales à récupérer	3 050	3 050	
État et autres collectivités publiques	118 436	118 436	
Confédération, Fédération, Asso. & organismes apparentés			
Débiteurs divers	13 675	13 675	
TOTAL de l'actif circulant :	135 161	135 161	

TOTAL GÉNÉRAL	135 161	135 161	
----------------------	----------------	----------------	--

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
TOTAL :				
Fournisseurs et comptes rattachés	69	69		
Usagers avances reçues				
Dettes relatives au personnel	37 130	37 130		
État et autres collectivités publiques	544	544		
Conf., Fédération, Asso. & organ. appar				
Autres dettes	38 965	38 965		
TOTAL :	76 708	76 708		

TOTAL GÉNÉRAL	76 708	76 708		
----------------------	---------------	---------------	--	--

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	62 364		8 878
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	62 364		8 878
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 285		
TOTAL immobilisations financières :	8 285		
TOTAL GÉNÉRAL	70 649		8 878

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			71 242	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			71 242	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			8 285	
TOTAL immobilisations financières :			8 285	
TOTAL GÉNÉRAL			79 527	

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	46 025	19 360		65 385
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	46 025	19 360		65 385

TOTAL GÉNÉRAL

46 025

19 360

65 385

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			

TOTAL GÉNÉRAL

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES**A- SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice (7894)	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6894)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
				275 264	275 264
TOTAL				275 264	275 264

B- RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC, DES LEGS ET DES DONATIONS

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées (6895 ou 6897)	Fonds restants à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D = A - B + C
SCM Friends	8 029		8 029		(8 029)
TOTAL	8 029		8 029		(8 029)

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	391 868	(249 575)		142 293
Résultat comptable de l'exercice	(249 575)	(141 897)	(249 575)	(141 897)
Subventions d'investissements non renouvelables par l'organisme				
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL	142 293	(391 472)	(249 575)	396